



A SEGRO GROUP COMPANY

**VAILOG HOLDING France S.a.r.l.**

**PREFECTURE DES HAUTS DE SEINE  
167-177, avenue Frédéric et Irène Joliot Curie  
92000 NANTERRE**

**A l'attention de Monsieur le Préfet**

**Objet : Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter d'un projet d'entrepôt logistique sis 21-23, Route Principale du Port sur la commune de Gennevilliers – Société VAILOG HOLDING FRANCE**

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Eric VERON, agissant en tant que Gérant de la société VAILOG HOLDING FRANCE, ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'exploiter les installations classées pour la protection de l'environnement prévue dans le cadre du projet de bâtiment logistique localisé sur la commune de Gennevilliers. Les activités soumises à autorisation seront le volume de l'entrepôt couvert (1510), le stockage de papiers/cartons (1530), de bois (1532), d'alcools de bouche (4755), de polymères (2262) et de produits composés au moins à 50 % de polymères (2663).

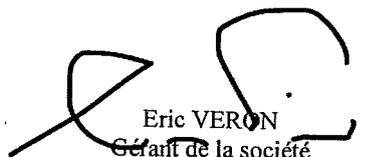
Conformément au Livre V, Titre Premier, Chapitre Premier et Chapitre II, Titre I du Code de l'Environnement, ce dossier de demande d'autorisation d'exploiter comprend les documents suivants :

- *Partie I : Demande d'autorisation (dont notice descriptive détaillée du site) ;*
- *Partie II : Résumé non technique de l'étude d'impact ;*
- *Partie III : Etude d'impact des installations au regard de l'environnement et annexes ;*
- *Partie IV : Résumé non technique de l'étude de dangers ;*
- *Partie V : Etude de dangers et annexes ;*
- *Partie VI : Notice relative à l'hygiène et à la sécurité du personnel ;*
- *Partie VII : Plans réglementaires : extrait de carte IGN au 1/25 000<sup>ème</sup> sur lequel est indiqué l'emplacement de l'installation projetée, plan au 1/500<sup>ème</sup> de l'installation et de ses abords, plan d'ensemble au 1/500<sup>ème</sup>.*

Par la présente, j'ai également l'honneur de solliciter une dérogation relative à l'échelle du plan de masse à joindre au dossier, prévue au 1/200<sup>ème</sup> par l'article R512-6 du Code de l'Environnement, et réduite dans le présent dossier au 1/500<sup>ème</sup>.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Paris, le 25/11/2106

  
Eric VERON  
Gérant de la société  
VAILOG HOLDING FRANCE